



PORTNEUF **2030**

NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR

Plan concerté de développement du territoire
de la MRC de Portneuf 2016-2020



Plan concerté de développement du territoire de la MRC de Portneuf 2016-2020

Coordination

CLD de Portneuf

Rédaction

Niska, coopérative de solidarité
CLD de Portneuf

Conception graphique

La Boîte à outils Communication/Marketing

Crédits photo : Philippe Jobin, Pierre Joosten, Mathieu Lamarre, yvanbedardphotonature.com, Denis Baribault

Ce document a été adopté par le conseil de la MRC de Portneuf le 20 janvier 2016.

La démarche a été réalisée grâce au soutien financier du CLD de Portneuf et du Pacte rural de la MRC de Portneuf.





TABLE DES MATIÈRES

Acronymes

Message du préfet

1. Pourquoi une planification concertée ?	1
2. L'approche de planification	2
3. La Vision Portneuf 2030	5
4. Le diagnostic	6
4.1 Portrait du territoire	7
4.2 Capital stratégique	14
4.3 Enjeux et objectifs	18
4.4 Axes de développement	23
5. Le plan stratégique	25
6. Le plan d'action	29
7. Le plan de suivi	35
8. En conclusion	37

Annexes

1. L'équipe
2. La priorisation des actions
3. Synthèse des résultats

ACRONYMES

Pour les fins du présent document, dans le but d'alléger le texte et à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, les termes et acronymes énumérés ci-dessous désignent ce qui suit :

CLD

Centre local de développement

CLE

Centre local d'emploi

CJE

Carrefour jeunesse-emploi

CTRP

Corporation de transport régional de Portneuf

CSSS

Centre de santé et de services sociaux

ISQ

Institut de la statistique du Québec

MRC

Municipalité régionale de comté

MTQ

Ministère des Transport

SADC

Société d'aide au développement des collectivités

SATU

Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Table FEDMO

Table de concertation sur la formation, l'éducation et le développement de la main-d'œuvre



MESSAGE DU PRÉFET

Constatant que plusieurs outils de planification venaient à échéance à quelques mois d'intervalle et désirant travailler en synergie, la MRC et le CLD de Portneuf ont uni leurs ressources humaines et financières pour produire un document de planification unique et concerté du territoire.

Les résultats de cet exercice de réflexion, de vision et de concertation, appelé Portneuf 2030, sont présentés ici sous la forme d'enjeux, d'objectifs et d'axes de développement visant à réaliser le plein potentiel de développement de la MRC de Portneuf tel que vu par ses citoyens.

Appuyés par la firme Niska, les leaders économiques et politiques de Portneuf ont invité les Portneuvois et Portneuvoises à venir participer au coup d'envoi de cette démarche en définissant ce que Portneuf devrait être en 2030. Plusieurs personnes ont par la suite pris de leur temps pour mener à bien cette démarche et je tiens à les remercier pour ces soirées et journées consacrées à la région.

Espérons qu'avec ces grains de planification mis en terre aujourd'hui, Portneuf récoltera les fruits d'un développement économique et social à la hauteur de ses espérances.

Denis Langlois, préfet
MRC de Portneuf

1

POURQUOI UNE PLANIFICATION CONCERTÉE ?

En avril 2014, la MRC de Portneuf fait face à deux constats. Le premier, c'est que la majorité des démarches de planification régionale réalisées depuis quelques années sont faites de façon isolée et sans véritable cohésion. Le deuxième, c'est qu'au même moment, plusieurs de ces démarches viennent à échéance ou sont en cours d'élaboration.

Cette occasion se transforme alors en opportunité pour la région. La MRC de Portneuf décide d'entamer un processus concerté de planification territoriale. Elle choisit donc de réunir les forces vives de la région afin de développer une compréhension commune du territoire et de travailler de façon cohérente sur son développement. L'élaboration d'un plan concerté de développement du territoire devient ainsi une pièce maîtresse du développement portneuvois des cinq prochaines années.

La MRC de Portneuf s'engage à doter la collectivité d'une vision à long terme du développement dans une perspective d'occupation dynamique du territoire et dans un souci de développement durable. Elle compte analyser les différents facteurs qui influencent son développement pour en déceler les faiblesses et dégager des orientations pour y remédier.

La MRC de Portneuf mobilisera ses forces vives afin de contribuer à la vitalité du territoire et au mieux-être collectif. Elle assurera la cohérence des efforts de planification et de développement sur tout son territoire. Elle maximisera le potentiel des différents acteurs par la complémentarité, la concertation et la solidarité. Bref, elle verra au développement optimal du territoire portneuvois au terme de cette démarche sur cinq ans.

2

L'APPROCHE DE PLANIFICATION

La MRC de Portneuf, leader de la démarche de planification concertée, a confié le mandat de coordination au CLD de Portneuf. Ne disposant pas de l'expertise technique pour mener à bien un exercice territorial de cette ampleur, le CLD a fait appel à la coopérative Niska, firme spécialisée dans les démarches participatives de développement territorial, pour l'accompagner dans ses travaux.

Niska a proposé une démarche participative adaptée à la réalité du territoire et des partenaires portneuvois. Le plan concerté présenté est le résultat des choix collectifs des partenaires qui ont pris part aux rencontres de planification. Niska a développé des techniques d'animation qui ont permis à chacun de s'exprimer.

Quatre activités ont mené à la réalisation du plan concerté de développement du territoire de la MRC de Portneuf. Ces activités ont été alimentées par un travail technique et analytique conjoint de la MRC, du CLD et de Niska. Elles constituent l'épine dorsale des quatre étapes-clés de la démarche, soit la vision, le diagnostic, le plan stratégique et le plan d'action.

Le plan concerté de développement du territoire de la MRC de Portneuf se base sur une **vision** qui traduit les rêves et les espoirs de sa population et qui mène à l'action. Lors d'une activité tenue à Saint-Basile en octobre 2014, plus d'une centaine de citoyens ont exprimé leur vision du développement de la MRC de Portneuf pour les années à venir. La réalisation d'un sondage avait jeté les bases de cette activité. La vision dont se sont dotés les citoyens établit une direction commune pour le développement de la région. Elle est présentée à la section 3.

Toute démarche de planification territoriale comporte un **diagnostic** complet. Tout d'abord, un portrait du territoire a été réalisé [constats objectifs]. Il est présenté à la section 4.1. Par la suite, une analyse a permis de mettre en perspective les caractéristiques fondamentales de la région et d'identifier les leviers permettant de travailler à son développement [capital stratégique]. Les résultats sont présentés à la partie 4.2.

Ces deux investigations ont permis d'identifier les enjeux qui exposent la problématique de développement du territoire. L'activité consacrée au diagnostic, qui a eu lieu en novembre 2014 à Deschambault-Grondines, a réuni une quarantaine de partenaires qui ont cerné, développé et précisé ces enjeux. À partir de ces enjeux, des objectifs ont été fixés et ils sont décrits à la section 4.3. Ces derniers sont ensuite regroupés par axes de développement, lesquels permettent à la collectivité de cheminer vers sa vision. Point culminant du diagnostic, les axes de développement sont présentés à la section 4.4.

À partir des axes de développement, la collectivité peut élaborer des stratégies d'intervention plus spécifiques, champs d'action privilégiés visant la réalisation des objectifs et inspirant les acteurs du développement dans leurs propres planifications ou interventions sur le territoire. Elles ont été identifiées et priorisées par les partenaires lors de l'activité de planification stratégique tenue en février 2015 à Cap-Santé et réunissant une cinquantaine de participants. **Le plan stratégique** issu de cette réflexion collective est exposé à la section 5.

L'objectif ultime de la démarche de planification stratégique est le développement d'actions concertées. Ces actions permettent de concrétiser les axes de développement dans le but ultime de se rapprocher de la vision établie à l'origine de la démarche. Une quatrième et dernière activité visant à cibler des actions concertées s'est déroulée en juin 2015 à Saint-Raymond. Une quarantaine de partenaires ont identifié, développé et priorisé des actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre. La section 6 présente le **plan d'action** qui regroupe ces actions, prioritaires mais évolutives, car d'autres pourront s'y ajouter en cours de réalisation.

Toute planification comporte des mécanismes de suivi. En effet, un plan concerté doit prévoir un processus continu d'accompagnement et d'évaluation de sa réalisation afin de garantir son succès. Le plan de suivi, présenté à la section 7, permettra de garder l'œil sur le bon déroulement de la mise en œuvre, de maintenir l'intérêt des acteurs sur la planification territoriale et d'y apporter les correctifs nécessaires.

FIGURE 1: L'APPROCHE DE NISKA EN PLANIFICATION STRATÉGIQUE TERRITORIALE

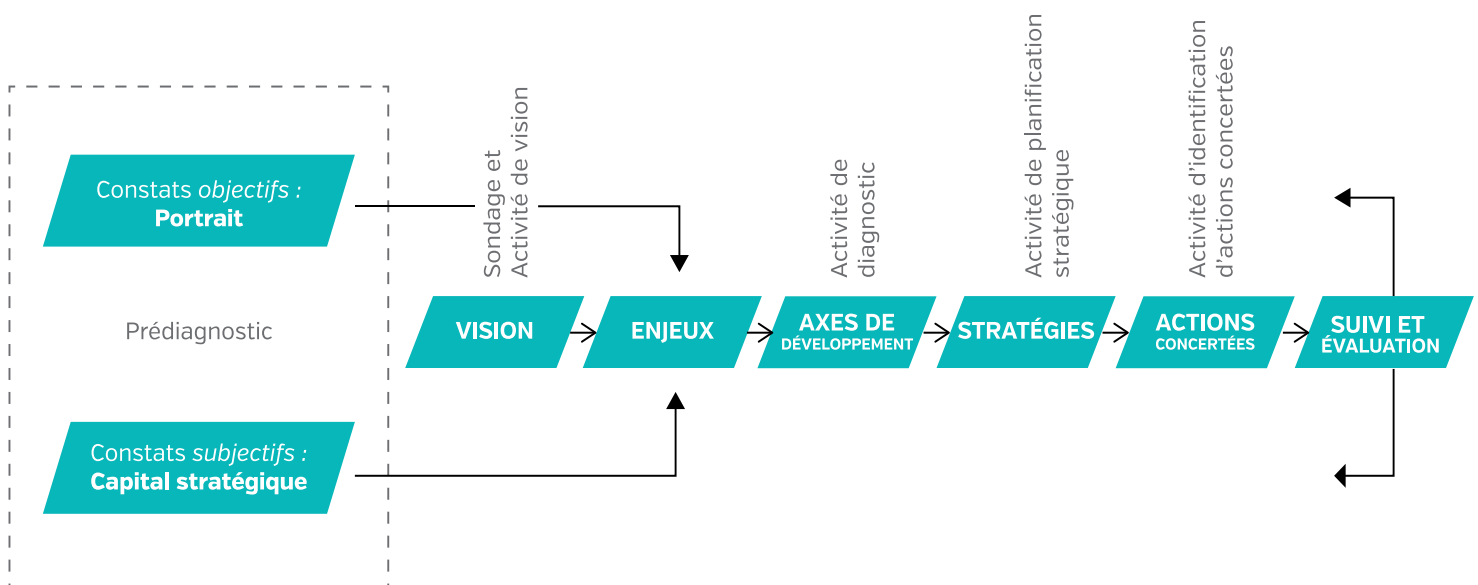




TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE DE LA PLANIFICATION CONCERTÉE PORTNEUF 2030

ÉTAPES	COMPOSANTES	ACTIVITÉS	RÉSULTATS
VISION	- Sondage	- Activité de vision	- Énoncé de vision
DIAGNOSTIC	- Portrait [constats objectifs] - Capital stratégique [constats subjectifs]	- Activité de diagnostic	- Enjeux et objectifs - Axes de développement
PLAN STRATÉGIQUE	- Axes de développement	- Activité de planification stratégique	- Stratégies de développement
PLAN D'ACTION	- Axes de développement - Stratégies de dévelop- pement	- Activité d'identification d'actions concertées	- Actions concertées
MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION			

3

LA VISION PORTNEUF 2030

Toute planification concertée est guidée par un espoir qui alimente les artisans du développement dans leur quête d'un milieu de vie meilleur pour les générations présentes et futures. Pour la région, cet idéal s'est traduit par la Vision Portneuf 2030.

Une vision est une projection souhaitable et réaliste d'une collectivité dans un futur prévisible. Ici, il s'agit d'un idéal auquel aspire la MRC de Portneuf à l'horizon de 2030. En plus de déterminer l'orientation commune pour le développement du territoire, elle exprime les rêves et les espoirs de la population de la région. Elle est une source de motivation qui mène à l'action, le phare guidant la collectivité dans son cheminement. C'est l'élément central de la planification concertée : elle donne un sens et une direction aux stratégies et aux actions.

Faisant suite à un sondage en ligne, la première activité collective de la Planification concertée Portneuf 2030 a réuni près d'une centaine de personnes : des élus, des citoyens, des entrepreneurs et des représentants d'organismes socio-économiques. Ils ont imaginé le futur de Portneuf. Les échanges fructueux ont permis de faire converger les idées et de bâtir ainsi collectivement l'énoncé de vision rassembleur que voici :

Énoncé de Vision Portneuf 2030 :

« Portneuf est une communauté accueillante, solidaire, créative, dynamique et fière de l'être ! Ayant à cœur son environnement et sa qualité de vie, Portneuf mise sur son patrimoine, sa diversité, les savoirs et le leadership de ses gens pour assurer la croissance de son économie et le développement durable de son territoire. »

4

LE DIAGNOSTIC



Partie la plus volumineuse du processus de planification concertée, le diagnostic de la MRC de Portneuf a été réalisé dans le but de développer une compréhension commune de la situation de la région. Il se divise en plusieurs sections, elles-mêmes composées de différents éléments :

Section 4.1 : le portrait détaillé de la MRC. Il permet de rendre compte des aspects humain, social, économique et naturel du territoire. (constats objectifs)

Section 4.2 : le capital stratégique. C'est la somme des regards portés sur le territoire. Il permet de mettre en perspective les caractéristiques fondamentales de la région et d'identifier les leviers potentiels de développement. (constats subjectifs)

Section 4.3 : à partir du portrait et du capital stratégique sont identifiés des enjeux qui exposent les problématiques territoriales sur lesquelles les acteurs veulent concentrer leurs efforts. Les enjeux sont ensuite traduits en objectifs à réaliser.

Section 4.4 : les objectifs, reliés aux éléments de vision correspondants, sont regroupés en axes de développement. Résultat final du diagnostic, les axes dirigent les efforts des acteurs vers la réalisation de la Vision Portneuf 2030.

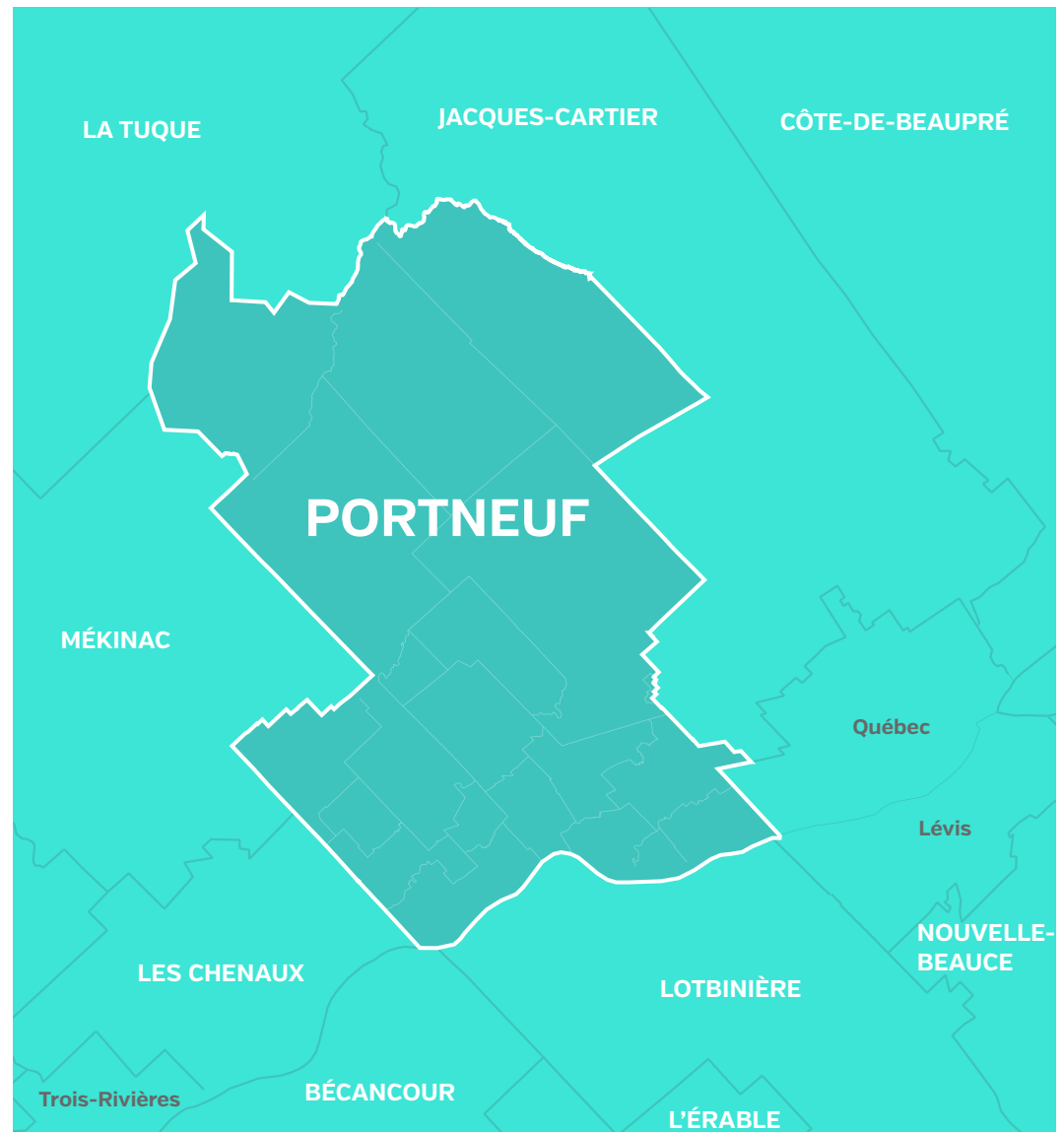
4.1 PORTRAIT DU TERRITOIRE

Le portrait qui suit décrit le territoire et sa population. Il offre, de façon synthétisée, un regard général sur la région à travers ses aspects humain, social, économique et naturel (constats objectifs).

TERRITOIRE

La MRC de Portneuf couvre un vaste territoire de 4 000 km² occupé aux deux tiers par les municipalités. Elle est située entre deux pôles urbains d'importance se trouvant à environ une heure d'automobile : Québec et Trois-Rivières. Le territoire présente une diversité et une complémentarité dans l'organisation spatiale, où de petits noyaux villageois côtoient des centres de services régionaux. L'autoroute 40 est un important facteur de localisation industrielle, commerciale et résidentielle. La physiographie et les paysages sont assez typiques de la Vallée du Saint-Laurent, du littoral à la montagne en passant par la plaine agricole.

FIGURE 2 : TERRITOIRE DE LA MRC DE PORTNEUF

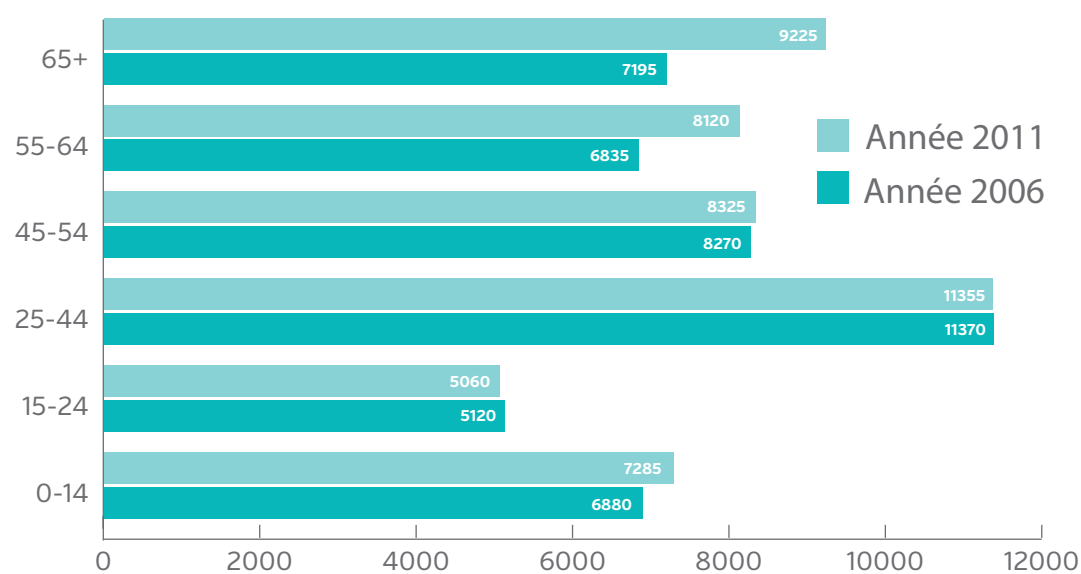


POPULATION

Démographie

- La population de Portneuf s'est accrue de 7,5 % de 2001 à 2011 pour atteindre 49 370 habitants [estimé du décret de population 2014 : 51 723 habitants];
- En 10 ans, le nombre de naissances a augmenté de 78 % pour atteindre 634 en 2013;
- Le solde migratoire interrégional est de + 410 en 2013-2014, ce qui place Portneuf au 3^e rang des plus hauts taux nets de migration dans la Capitale-Nationale;
- Le solde migratoire par groupes d'âge est positif dans les groupes des 0-14 ans, 25-44 ans et 45-64 ans, mais négatif dans les groupes des 15-24 ans et 65 ans et plus;
- Les deux tiers de la population totale sont concentrés dans les villes suivantes : Neuville, Pont-Rouge, Donnacona, Cap-Santé et Saint-Raymond;
- Le bilan démographique s'améliore pour certaines municipalités autrefois en décroissance, notamment dans le secteur ouest du territoire;
- Les individus appartenant au groupe des 65 ans et plus représentent 18,7% de la population totale en 2011, soit une augmentation de 28,2% depuis 2006;
- Selon les prévisions de l'ISQ pour 2036, le groupe des 65 ans et plus constituera 30 % de la population, ce qui est au-delà des moyennes régionale [27%] et provinciale [26%];
- Les données de l'ISQ prévoient une croissance de 25 % de la population portneuvoise entre 2011 et 2036 pour atteindre 62 175 habitants [19^e plus importante croissance sur les 104 MRC du Québec].

FIGURE 3 : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE DANS LA MRC DE PORTNEUF



Source : Statistique Canada

Niveau d'activité

- Il y a eu une amélioration globale sur 10 ans des principaux indicateurs du marché du travail, suivant ainsi les tendances régionale et provinciale;
- Ces trois indicateurs sont tous plus élevés pour les hommes que pour les femmes au regard de la ventilation selon le sexe;
- Le taux d'activité a grimpé de 4,3 % entre 2001 et 2011 et le taux d'emploi de 5,6%. Ceux-ci demeurent toutefois sous les moyennes de la Capitale-Nationale et de l'ensemble du Québec, même si l'écart se rétrécit;
- Le taux de chômage a connu un recul de 2,6 % de 2001 à 2011 pour atteindre 5,9 %, mais demeure cependant inférieur à la moyenne provinciale;

- Le rapport de dépendance démographique a connu une légère augmentation entre 2006 et 2011 pour atteindre 64. C'est donc dire que pour 100 personnes en âge de travailler [20-64 ans], 64 sont en âge d'inactivité ou de dépendance [0-19 ans et 65 ans et plus].

TABLEAU 2 : TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE DANS LA MRC DE PORTNEUF, LA CAPITALE-NATIONALE ET LE QUÉBEC

	TAUX D'ACTIVITÉ			TAUX D'EMPLOI			TAUX DE CHÔMAGE		
	2001	2006	2011	2001	2006	2011	2001	2006	2011
MRC DE PORTNEUF	59,2%	60,8%	63,5%	54,1%	57,4%	59,7%	8,5%	5,5%	5,9%
CAPITALE-NATIONALE	63,7%	65,4%	65,7%	58,8%	62,1%	62,5%	7,6%	5,1%	4,9%
LE QUÉBEC	64,2%	64,9%	64,6%	58,9%	60,4%	59,9%	8,2%	7,0%	7,2%

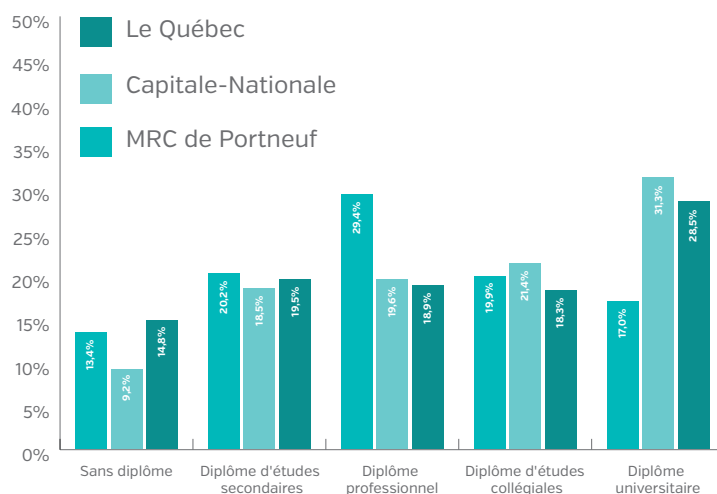
Source : Statistique Canada

État de santé

- L'espérance de vie continue d'augmenter, atteignant 78,4 ans chez les hommes et 84,5 ans chez les femmes;
- On constate un recul important de la mortalité par maladies de l'appareil circulatoire et de la mortalité par cancers;
- Les cas de diabète et d'hypertension sont en hausse;
- Les habitudes de vie des résidents de Portneuf s'apparentent à celles des Québécois : 1 personne sur 5 fume, 3 sur 10 sont sédentaires durant leurs loisirs et 1 sur 5 a admis avoir fait une consommation abusive d'alcool au cours de l'année;
- Le taux de suicide, bien qu'à la baisse, demeure plus élevé dans Portneuf que la moyenne provinciale [17,3/100 000 comparativement à 15,4/100 000 pour le Québec];
- La proportion des personnes de 12 ans et plus n'ayant pas accès à un médecin régulier [19 %] est plus faible que la moyenne québécoise [27 %].

Scolarisation

FIGURE 4 : PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT PAR LA POPULATION DE 25 À 64 ANS DANS LA MRC DE PORTNEUF, LA CAPITALE-NATIONALE ET LE QUÉBEC



Source : Statistique Canada

- La proportion des 24-65 ans sans diplôme (13,4 %) est significativement supérieure à celle de la Capitale-Nationale (9,2 %), mais légèrement inférieure à la moyenne québécoise (14,8 %). Plus d'hommes que de femmes n'ont aucun diplôme en main (14,2 % contre 12,6 %);
- Près du tiers (29,4 %) des 25-64 ans détient un diplôme professionnel comme plus haut niveau de scolarité atteint, proportion nettement plus élevée que dans la Capitale-Nationale et le Québec;
- En ce qui a trait à la diplomation de niveau universitaire, Portneuf est très largement en dessous des moyennes régionale et provinciale (31,3 % et 28,5 %) avec 17 % des individus appartenant au groupe d'âge des 25-64 ans. À ce chapitre, les femmes sont plus nombreuses (20,2 %) que les hommes (14 %);
- La scolarisation des Portneuvois s'améliore progressivement : le taux des 25-64 ans sans diplôme a diminué depuis 2006 (il était de 16,7 %) et la proportion de ceux qui détiennent un diplôme de niveau universitaire s'est accrue depuis 2006 (elle était de 15,7 %);
- Le taux de diplomation et de qualification après 5 ans en 2013 est de 59,6 % comparativement à 63,8 % pour l'ensemble du Québec. Néanmoins, celui après 7 ans en 2013 est de 77,8 % et de 75,8 % pour le Québec.

Défavorisation, pauvreté et inégalité

- On dénombre 30 logements sociaux pour 1000 ménages dans Portneuf comparativement à 42 pour la moyenne québécoise;
- On constate une baisse du taux de familles à faible revenu entre 2006 et 2011 : il est de 4,6 %, tout type de familles confondu (12,5 % pour le Québec), en étant toutefois de 17,3 % pour les familles monoparentales;
- Le rapport de dépendance économique est en baisse de 1,9 % depuis 2007, mais demeure au-dessus des moyennes régionale et provinciale. En 2011, sur 100 \$ de revenu, 26,30 \$ provenaient de paiements de transferts gouvernementaux. La différenciation par sexe démontre cependant un écart important, soit 19,50 \$/100 \$ pour les hommes et 37,90 \$/100 \$ pour les femmes;
- On a observé une diminution de 3,5 % des prestataires sans contrainte à l'aide financière de dernier recours entre janvier 2010 et janvier 2014;
- 25 % des locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger et 9 % font un effort de plus de 50 %;
- L'écart entre les hommes et les femmes quant au revenu médian des travailleurs demeure important : 43 818 \$ contre 30 490 \$.

DIMENSION SOCIALE

Participation communautaire et démocratique

- Plusieurs organismes communautaires œuvrent dans diverses sphères d'activité, allant des services à la jeunesse à l'aide matérielle/alimentaire;
- L'Approche territoriale intégrée (ATI) a été mise en place en 2008 dans le but de réunir et de mobiliser les acteurs socio-économiques pour agir en matière de pauvreté et d'exclusion sociale;
- Le sentiment d'appartenance est difficile à qualifier, mais semble moins présent dans l'est du territoire;
- On constate une baisse de la participation bénévole de façon globale;
- Selon l'étude sur le bénévolat, le profil type des bénévoles est le suivant : plus de 55 ans, avec diplômes universitaires, en couple, retraités ou travailleurs, bénévoles depuis toujours;
- 41 élus municipaux sur 124 sont des femmes, mais aucune n'occupe le poste de mairesse;

- L'entrepreneuriat collectif est bien implanté dans le territoire. Il y a plus d'une cinquantaine d'entreprises issues de l'économie sociale sous forme d'OBNL ou de coopératives.

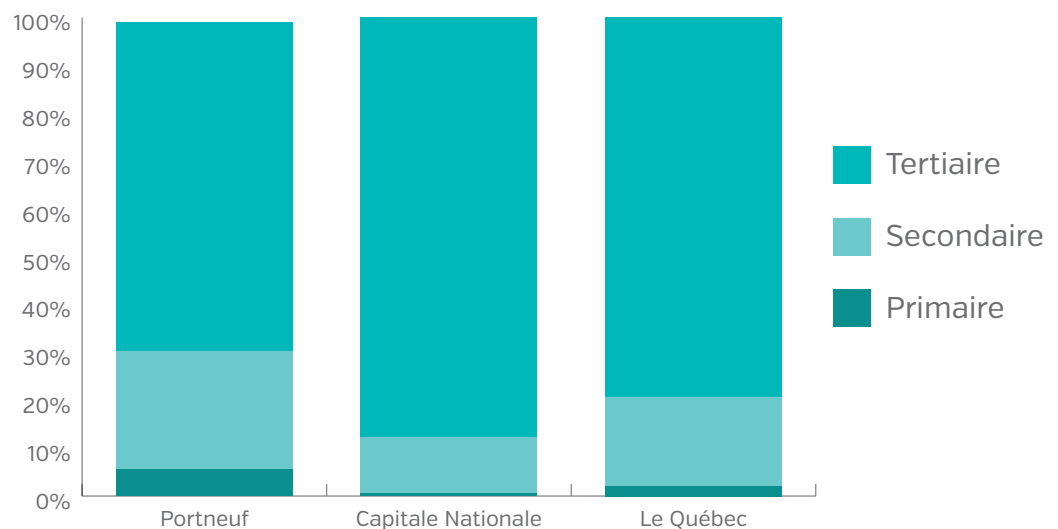
Développement culturel

- Portneuf est reconnue comme précurseur en matière de développement culturel [Table de concertation Culture depuis les années 1990, agent de développement culturel depuis 1998, première politique culturelle en 2001];
- Le milieu culturel est qualifié de dynamique et génère plusieurs initiatives concertées;
- Portneuf est renommée pour la richesse de son patrimoine bâti principalement en raison de l'ancienneté de l'occupation du territoire;
- Plusieurs éléments du patrimoine immobilier ont un statut de protection : 35 sont classés [10 % du total de la Capitale-Nationale] et 30 sont cités;
- La prise en charge de la valorisation et de la protection du paysage fait l'objet d'une grande préoccupation depuis plusieurs années (inventaire, caractérisation, concertation et plan d'action);
- On dénombre plusieurs événements culturels et artistiques de portées locale, régionale et même internationale;
- La vitalité et la qualité de l'offre culturelle portneuvoise sont des facteurs importants qui influencent la reconnaissance, la notoriété et l'attractivité du territoire.

ÉCONOMIE

Structure économique

FIGURE 5 : RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE DANS LA MRC DE PORTNEUF, LA CAPITALE-NATIONALE ET LE QUÉBEC



Source : Liste des industries et commerces de la Capitale-Nationale, mai 2014

- On dénombre 1 365 entreprises et 15 500 emplois dans Portneuf, ce qui constitue 7,4 % des emplois de la Capitale-Nationale;
- Depuis 2001, on constate un léger recul du poids des secteurs primaire et secondaire et une légère augmentation du secteur tertiaire;
- Les emplois du secteur primaire sont principalement concentrés, par ordre d'importance, dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, de l'exploitation de la forêt et de l'extraction des minéraux;

- Portneuf est la MRC la plus agricole de la Capitale-Nationale : 41 % des fermes (426 en 2010), 39 % des revenus agricoles (137 M \$) et 40 % des unités animales (20 158);
- Le secteur manufacturier demeure très important dans Portneuf et représente 18 % de l'emploi total, ce qui est significativement au-dessus des moyennes régionale et provinciale;
- Les emplois manufacturiers sont principalement concentrés, par ordre d'importance, dans les domaines des métaux, du bois, des minéraux non métalliques et de l'agroalimentaire;
- L'affectation industrielle dans Portneuf est en majeure partie localisée dans les 6 parcs industriels du territoire. Ces derniers couvrent une superficie totale d'environ 1 000 hectares;
- Malgré une légère augmentation, le secteur tertiaire reste largement sous les taux de la région de la Capitale-Nationale et du Québec;
- Les emplois du secteur tertiaire sont principalement concentrés dans les catégories de travail suivantes : commerce au détail, soins de santé, enseignement, hébergement et restauration, et administration publique;
- 86,1 % des entreprises ont moins de 20 employés et concentrent 35,4 % des emplois;
- 6,2 % des entreprises ont plus de 50 employés et concentrent 44,4 % des emplois;
- Les plus grands employeurs publics du territoire sont le Centre de santé et de services sociaux (991 employés), la Commission scolaire de Portneuf (836 employés) et le Service correctionnel du Canada (450 employés). L'aluminerie Alcoa de Deschambault est le plus grand employeur privé avec un peu plus de 500 employés.

Emplois et revenu

- On note une évolution significative du taux d'emploi à temps plein, de 67% en 2001 à 79% en 2011;
- Les travailleurs autonomes représentent 9,8% de la population active alors que les employés salariés 89%;
- Les données de navettage les plus récentes (2006) indiquent que près de 60% de la population occupée de 15 ans et plus de certaines municipalités travaille à l'extérieur de la MRC. On peut penser que cette proportion a continué d'augmenter en raison du phénomène de périurbanisation en croissance dans l'est du territoire;
- Le revenu disponible des ménages portneuvois par habitant (25 525 \$ en 2012) a subi une plus forte augmentation que celui des ménages de la Capitale-Nationale et du Québec, mais il demeure quand même en dessous des moyennes régionales et provinciales;
- Le revenu d'emploi moyen a connu la plus forte progression entre 2008 et 2012 (+ 12,9%) dans la région de la Capitale-Nationale pour atteindre 42 709 \$.

Construction

- L'émission de permis de construction pour des résidences principales a plus que quadruplé de 2000 à 2012 pour atteindre 508 avant de chuter à 391 en 2014;
- Entre 2002 et 2012, la valeur totale des permis de bâtir a crû de 315% pour atteindre 143 591 000 \$. Les hausses les plus importantes ont trait aux permis institutionnels (+ 2 535%) et aux permis résidentiels (+ 312%);
- La valeur moyenne foncière uniformisée d'une résidence unifamiliale a augmenté de 41% de 2010 à 2014 pour atteindre 180 827 \$, ce qui place Portneuf à l'avant-dernier rang des territoires de la Capitale-Nationale.

Dynamisme entrepreneurial

- Un portrait du dynamisme entrepreneurial dans Portneuf a été réalisé en 2011; il était basé sur un échantillonnage de 636 répondants;
- Le taux d'intention de se lancer en affaires dans la population de la MRC de Portneuf [6,6 %] est légèrement inférieur à celui du Québec [7 %];
- Le taux de répondants en démarche de création d'entreprises dans la population de la MRC de Portneuf [5,9 %] est similaire à celui du Québec [5,5 %];
- Le taux d'entrepreneurs dans la population de la MRC de Portneuf [13,9 %] est plus élevé que celui du Québec [9,5 %];
- 47,1 % des propriétaires d'entreprise de la MRC envisagent de prendre leur retraite dans plus de 5 ans et 24,7 % pensent le faire d'ici 5 ans;
- Les propriétaires songent majoritairement [60,5 %] à la vente ou à la transmission de leur entreprise plutôt qu'à la fermeture de celle-ci [20,9 %] au moment de s'en retirer;
- 24,7 % des personnes ayant l'intention de se lancer en affaires et 30,9 % des démarcheurs souhaitent prendre la relève de quelqu'un ou racheter une entreprise existante;
- Plus de la moitié des propriétaires de la MRC de Portneuf n'aspire pas à faire croître son entreprise tout comme à investir éventuellement dans son innovation.

RESSOURCES NATURELLES

- 83 % du territoire est sous couvert forestier dont 60 % en terres du domaine public;
- La forêt privée est majoritairement composée de peuplements feuillus et mélangés alors que la forêt publique est dominée par des couverts mélangés;
- On trouve plusieurs peuplements d'érables propices à la production acéricole (environ 1 million d'entailles en 2012);
- 26 % du territoire est en zone agricole, ce qui représente 42 % du territoire municipalisé;
- Une proportion de 34 % de la zone agricole est cultivée et une de 55 % est sous couvert forestier, le reste étant sous diverses utilisations [résidentielle, récréative, carrières et sablières, friches, etc.];
- On dénombre 50 000 hectares de terres cultivables, constituant 50 % de la superficie cultivable de la région de la Capitale-Nationale;
- Le territoire se découpe en six principaux bassins versants dont le plus important est celui de la rivière Sainte-Anne;
- Le littoral, long d'une soixantaine de kilomètres, comporte plusieurs accès publics au fleuve;
- On note l'existence de plus de 1000 lacs et rivières;
- Des minéraux non métalliques sont exploités [granite, calcaire, sable et gravier];
- Les paysages sont diversifiés et se divisent en sept familles paysagères;
- Plusieurs territoires ont un statut particulier : 2 zecs, 1 réserve faunique, 2 parcs régionaux, dont un linéaire [vélopieste].

4.2 CAPITAL STRATÉGIQUE

Le capital stratégique est la somme des constats subjectifs, c'est-à-dire une analyse permettant de mettre en perspective les caractéristiques fondamentales de la région et d'identifier les leviers potentiels de développement. Ainsi quatre facteurs permettent d'évaluer la capacité du milieu à se développer :

- o **Trajectoire de développement**
- o **Atouts et faiblesses**
- o **Capacité d'intervention**
- o **Capacité de changement**

TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT

La trajectoire de développement présente les transformations majeures des 10 à 20 dernières années dans une collectivité. Ces changements influencent le niveau d'effort à fournir pour infléchir ou modifier une tendance.

La crise forestière et l'évolution de l'économie

- Fermeture de plusieurs entreprises forestières au début des années 2000 entraînant la perte de plus de 600 emplois;
- Mobilisation pour une diversification de l'économie forestière;
- Modernisation des entreprises forestières ayant survécu à la crise;
- Crise économique de 2008;
- Concentration de fermes en grandes entreprises et développement de petites fermes offrant des produits non conventionnels.

Le vieillissement de la population

- De 1996 à 2011, le poids démographique des personnes de 65 ans et plus est passé de 14 % à 19 % de la population;
- La moitié des municipalités présente une proportion des 65 ans et plus de 20 %, allant jusqu'à 26 % dans certaines municipalités;
- En 2036, une proportion de 30 % de la population sera âgée de 65 et plus comparativement à 27 % pour la région et à 26 % pour la province;
- Concertation active sur le territoire pour répondre à cet enjeu;
- Nombreux impacts du vieillissement de la population sur des secteurs variés : l'habitation, les soins de santé, le marché du travail et la main-d'œuvre, la vitalité des communautés, le financement des services publics, le maintien à domicile, etc.;
- Les aînés sont une richesse pour la société et leur participation active peut contribuer à la vitalité du territoire.

L'amélioration de la notoriété de Portneuf

- Amélioration de la notoriété de Portneuf en particulier dans les secteurs touristique et agroalimentaire grâce aux efforts de promotion des 15 dernières années;
- Pas de créneau unique qui permettrait au territoire de se différencier, mais potentiel de se démarquer en plein air et en agrotourisme;
- La notoriété de Portneuf à l'intérieur de ses frontières est faible, au point où ses habitants voient moins positivement leur région que les visiteurs venus de l'extérieur.

L'augmentation du phénomène de périurbanisation

- Augmentation de 9,3 % de la population en 15 ans, principalement en raison du phénomène de périurbanisation;
- Dans certaines municipalités, le taux de navettage est de plus de 50 %;
- Phénomène concentré dans la partie est du territoire. Accroissement des disparités entre l'est et l'ouest, et développement plus ardu de synergies régionales;
- Perte du sentiment d'appartenance, baisse d'achats locaux et maintien plus difficile d'une occupation dynamique du territoire, qui est de plus en plus spécialisé dans ses fonctions (dortoir, industrielle, agricole, etc.).

L'évolution du rôle des municipalités et leur importance dans le développement et le maintien de la qualité de vie

- Augmentation importante des compétences et des responsabilités des municipalités au cours des 15 dernières années;
- Les municipalités jouent de plus en plus un rôle dans le développement et la qualité de vie de leur communauté;
- Un défi pour les municipalités, en particulier pour celles de petite taille.

Rattrapage de Portneuf sur la région 03 quant aux principaux indicateurs socio-économiques

- MRC rurale et excentrée, dépendante historiquement de la grande industrie, avec des indicateurs de développement social et économique en dessous de la moyenne nationale;
- Rattrapage rapide des indicateurs provinciaux avec la périurbanisation, la diversification de l'économie et l'arrivée d'une nouvelle génération;
- Ce rattrapage ne touche pas toutes les municipalités de la même façon. Certains groupes se sentent laissés pour compte avec ce développement à plusieurs vitesses;
- Ce rattrapage est aussi le fruit des efforts de développement des dernières années par les acteurs du territoire et le résultat d'une concertation régionale.

ATOUPS ET FAIBLESSES

Les atouts et faiblesses de la MRC représentent l'ensemble des éléments favorisant ou limitant le potentiel d'attractivité et de compétitivité d'un territoire pour les résidents, les travailleurs, les touristes et les entreprises.

Atouts

- Situation géographique avantageuse à proximité des grands centres urbains de Québec et de Trois-Rivières;
- Autoroute 40 comme facteur de localisation industrielle et résidentielle;
- Accessibilité au fleuve Saint-Laurent étant donné sa proximité;
- Abondance de ressources naturelles (forestières, agricoles, minérales et hydriques);
- Diversité et proximité des activités de plein air [83 % du territoire est en forêt, plus de 1 000 lacs et rivières];
- Richesse du patrimoine bâti et des paysages (authenticité, valeur reconnue et bien préservé);
- Présence du chemin du Roy, un axe historique à haute valeur touristique et patrimoniale;
- Croissance démographique constante;
- Accès à la propriété plus abordable que dans les grands centres;
- Importance et diversité du secteur manufacturier, qui s'appuie sur la PME;
- Qualité de vie reconnue (environnement et bonne desserte de services et d'activités);
- Entrepreneuriat collectif bien implanté et dynamique;

- Disponibilité et qualité des services de santé de base;
- Facilité d'implantation des nouvelles entreprises;
- Mosaïque d'occupation du territoire qui se traduit par une diversité de milieux de vie et de paysages.

Faiblesses

- Disparités territoriales quant à la répartition de la population et aux indicateurs socio-économiques;
- Culture de l'innovation déficiente (R&D, entrepreneuriat et adaptation au changement);
- Territoire qui demeure peu connu;
- Absence d'élément identitaire ou distinctif fort;
- Absence d'une vision d'ensemble du développement;
- Présence de silos sectoriels qui limitent l'action collective;
- Grandeur et diversité du territoire rendant difficiles les interventions supralocales;
- Faible masse critique de la population dans certaines municipalités ne permettant pas de maintenir un niveau de services de proximité et d'infrastructures adéquat;
- Peu de services spécialisés en santé;
- Rareté de la main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs d'activité, notamment dans les domaines manufacturier et de la santé;
- Situation géographique (ni urbaine, ni éloignée) parfois désavantageuse (exode de travailleurs qualifiés, fuites commerciales au profit de Québec ou de Trois-Rivières, périphérie des leviers de développement comme les institutions financières, en marge des retombées des agglomérations et ne profitant toutefois pas des avantages fiscaux des régions éloignées);
- Paysage de l'autoroute 40 peu attrayant et ne montrant en rien la fierté portneuvoise;
- Modes de production plutôt conventionnels, vieillissants et à moderniser malgré des améliorations dans certains secteurs d'activité comme l'agriculture;
- Faible niveau de scolarité atteint;
- Quasi absence d'institutions d'enseignement supérieur ou de recherche;
- Offre en transport collectif à bonifier (intrarégional et interrégional).

CAPACITÉ D'INTERVENTION

La capacité d'intervention d'un territoire concerne directement la capacité d'agir d'une collectivité en vue d'améliorer les conditions et les potentiels du milieu.

Réseaux

Il existe de nombreux réseaux formels sur le territoire qui prennent souvent la forme de tables de concertation. Ces dernières sont organisées par secteur et connaissent bien les défis de chacun d'entre eux. Certaines tables (gestion intégrée des ressources et du territoire, environnement et culture) sont particulièrement dynamiques. On note toutefois l'absence de tables entrepreneuriale et manufacturière dans Portneuf. De plus, il y a peu de réseautage territorial et entre les secteurs, ce qui limite la capacité de répondre aux enjeux intersectoriels du territoire.

Leadership

Dans le même ordre d'idées, il existe des acteurs influents sur les plans local et sectoriel, mais peu sur celui du territoire. Qui plus est, le leadership prend souvent un style plus entrepreneur que rassembleur. Par exemple, parmi nombre d'entreprises, Alcoa est un leader manufacturier. En revanche, le leadership en agriculture est plus discret, ce qui restreint la capacité d'intervention sur des questions telles que l'accessibilité aux terres agricoles, entre autres, de petite superficie.

Capacité citoyenne

Les citoyens de Portneuf ont démontré leur capacité à se mobiliser et à s'impliquer. Font partie du milieu l'entraide et la solidarité. C'est sans compter que l'entrepreneuriat collectif, particulièrement le modèle coopératif, est fort dans la MRC. Cette capacité citoyenne reste toutefois plus locale que régionale. On constate aussi un essoufflement du bénévolat. Et les citoyens se sentent souvent peu concernés par les décisions collectives ou ne sentent pas qu'ils ont du pouvoir sur celles-ci.

Gouvernance

La gouvernance actuelle ne semble pas saisir toutes les opportunités disponibles qui amèneraient les gens à travailler collectivement. Il y aurait un intérêt pour que la MRC donne des mandats aux tables de concertation et aux autres organismes. On remarque souvent des politiques mur à mur et uniformes qui ne sont pas adaptées aux réalités des différents milieux.

CAPACITÉ DE CHANGEMENT

La capacité de changement d'un territoire se traduit par une capacité d'intégrer de nouvelles idées dans un milieu ainsi que par de nouveaux acteurs et activités. C'est aussi la capacité d'innover.

- Il existe un sentiment d'appartenance fort dans certaines municipalités, mais ce n'est pas égal partout. Il est habituellement beaucoup plus développé sur le plan local que sur le plan régional;
- L'arrivée rapide d'un nombre important de nouveaux résidents provenant de l'extérieur de la région dans l'est de la MRC a plusieurs impacts. Ils participent moins à la vie sociale et communautaire, et la cohésion sociale de ce secteur en est affaiblie;
- La MRC suit aussi certaines tendances provinciales en termes de réseaux naturels et de cohésion sociale. Il y a plus d'individualisme, et les gens se tournent davantage vers des réseaux d'affinités que vers des réseaux de proximité, ce qui diminue cette cohésion;
- La population de la MRC est très accueillante envers les nouveaux arrivants;
- Les citoyens de la MRC sont attachés à leur tranquillité et à leur qualité de vie. À l'occasion, cela peut limiter le développement de projets;
- Un certain conservatisme est présent sur le territoire, lequel ne favorise pas l'ouverture au changement dans les façons de faire;
- Il existe, sur le territoire, un entrepreneuriat collectif dynamique. Il est néanmoins peu valorisé et les entrepreneurs se connaissent peu puisqu'ils se concertent peu;
- La créativité est variable selon les secteurs, mais il y en a dans tous les domaines. La plupart du temps, la difficulté consiste à passer de l'idée au projet, souvent par manque de porteurs.

4.3 ENJEUX ET OBJECTIFS

Le portrait du territoire et le capital stratégique ont été présentés aux partenaires qui ont, lors de l'activité diagnostic, mis en lien ces constats pour définir les enjeux territoriaux. Ce sont les éléments les plus importants sur lesquels les acteurs veulent concentrer leurs efforts. Les enjeux, au nombre de neuf, exposent les problématiques territoriales qui ralentissent la progression de Portneuf vers sa Vision 2030. Puisqu'il importe de développer une perspective d'action, pour chaque enjeu (formulation négative) Portneuf se fixe un objectif (formulation positive) qui concentrera les efforts des acteurs dans les cinq prochaines années. Ces objectifs seront mis en lien avec des éléments de la vision, puis regroupés en axes de développement.

ENJEU 1 : Manque d'adéquation entre les qualifications et les emplois

Le secteur manufacturier est d'une grande importance économique pour Portneuf, particulièrement dans les domaines de l'agroalimentaire, des métaux, du bois et des minéraux non métalliques. La plupart des emplois manufacturiers sont d'ailleurs concentrés dans ces domaines. Par contre, on observe une pénurie de main-d'œuvre qualifiée en adéquation avec les besoins du territoire. Il existe apparemment un déphasage entre les emplois disponibles et les compétences des employés potentiels.

Il semble que les emplois en demande, qui ne correspondent généralement pas à ceux issus des domaines couverts par les études supérieures, ne permettent pas aux jeunes Portneuvois ayant effectué leur parcours universitaire à l'extérieur de la MRC de revenir travailler dans la MRC. Si, d'une part, le manque d'emplois spécialisés et la faiblesse de la rémunération des emplois demandant une certaine scolarisation rendent difficile l'établissement des jeunes éduqués en région, on remarque, d'autre part, un besoin de recruter et d'attirer de la main-d'œuvre en provenance de l'extérieur de la MRC pour combler les emplois ponctuels exigeant une telle formation. On note également une faible capacité à accueillir, à mobiliser et à employer les nouveaux arrivants et, de ce fait, à maximiser leur contribution à la MRC. Ceci serait notamment attribuable à la nature du travail offert (saisonnalité, précarité ou incertitude des contrats).

Objectif 1 : *Adéquation entre les qualifications et les emplois*

ENJEU 2 : Faible niveau de scolarité atteint

Les statistiques portant sur le plus haut niveau de scolarité atteint des Portneuvois de 25-64 ans sont relativement similaires à celles de la Capitale-Nationale et du Québec en ce qui a trait au diplôme d'études secondaires et au diplôme d'études collégiales. Elles présentent toutefois des disparités pour ce qui est des formations professionnelle et universitaire. Les données de 2011 démontrent qu'une proportion de 29,4 % possédait un diplôme professionnel, soit un taux nettement supérieur aux moyennes provinciale (18,9 %) et régionale (19,6 %). Cependant, seulement 17 % de la population détenait un diplôme universitaire en comparaison de 28,5 % pour la province et de 31,3 % pour la région. La faiblesse de l'offre en éducation sur le territoire pourrait expliquer en partie ce fait. Cette situation limite la capacité des personnes à exploiter leur plein potentiel dans la vie en général de même que dans les emplois en demande sur le territoire. Si près du tiers des 25-64 ans détiennent un diplôme

professionnel comme plus haut niveau de scolarité atteint, cela n'est pas suffisant pour répondre aux besoins des entreprises. Notons également que 13,4 % de la population ne détenait aucun diplôme comparativement à 14,8 % pour la province et à 9,2 % pour la région. Enfin, on constate toutefois que la scolarisation des Portneuvois s'est améliorée depuis 2006, mais cela demeure un enjeu important pour les partenaires.

Objectif 2 : Taux de diplomation élevé

ENJEU 3 : Insuffisance dans le dynamisme et la culture d'innovation en entreprise

La structure industrielle de Portneuf repose largement sur des PME. Au lendemain des crises forestière et économique, plusieurs d'entre elles sont toujours en processus de reprise et de restructuration. On note certaines lacunes quant au dynamisme et à la culture entrepreneuriale.

On remarque un certain conservatisme dans les façons de faire des entrepreneurs, ce qui se traduit par des manques à l'égard de l'innovation et de la modernisation des modes de production. Investissant peu en R&D, les entreprises ne créent pas beaucoup d'emplois qualifiés, ce qui pose donc un défi pour leur consolidation sur le territoire. De plus, un peu moins de 50 % des propriétaires ne visent pas à faire croître leur entreprise, limitant les perspectives en termes de création d'emplois.

Aussi existe-t-il un manque de relève pour plusieurs des 1365 entreprises du territoire. Près du quart des entrepreneurs de Portneuf envisage de prendre sa retraite d'ici cinq ans. Si 60,5 % des propriétaires prévoient vendre ou transmettre leur entreprise plutôt que de la fermer, encore faut-il qu'ils trouvent un releveur. Finalement, l'entrepreneuriat demeure peu valorisé, et les entrepreneurs ne sont pas regroupés dans une structure de concertation.

Objectif 3 : Dynamisme et culture d'innovation en entreprise

ENJEU 4 : Manque d'accès aux services de proximité et à domicile, en particulier pour les personnes âgées

Le phénomène du vieillissement de la population qui touche l'ensemble du Québec se fera sentir de façon plus marquée dans la MRC de Portneuf. Les 65 ans et plus représentaient 18,7 % de la population totale en 2011, soit une augmentation de 28,2 % depuis 2006. Selon les prévisions, ceux-ci constitueront 30 % de la population totale en 2036, ce qui est au-delà des moyennes régionale [27 %] et provinciale [26 %].

Le vieillissement de la population pose la question de l'accès aux services de proximité et à domicile pour les personnes âgées, mais aussi pour toute la population de la MRC. Comme cette dernière vit dans de petites villes, des villages ou en milieu rural, l'accès à des services complets à proximité, notamment à des services de santé spécialisés, n'est pas toujours facile, surtout pour les individus qui ne disposent pas de moyen de transport.

Objectif 4 : Accès aux services de proximité et à domicile, en particulier pour les personnes âgées

ENJEU 5 : Faiblesse de la concertation intersectorielle en santé

L'état de santé et les habitudes de vie de la population de Portneuf se comparent à ceux des autres Québécois. L'espérance de vie grimpe. Certaines maladies sont moins fatales qu'ailleurs (cancer), alors que d'autres sont en augmentation (diabète et hypertension). D'autres problématiques sont aussi présentes sur le territoire, comme la toxicomanie chez les jeunes. L'accès à un médecin de famille est toutefois plus aisé dans la MRC (81 %) que dans le reste du Québec (73 %).

La santé est un élément essentiel de la qualité de vie. Les populations plus vulnérables connaissent des inégalités de santé qui ont un impact sur leur espérance de vie. L'intervention en santé est complexe, car il faut intervenir sur un ensemble de déterminants sociaux de la santé (logement, revenu et alimentation, notamment). Elle demande donc la concertation et la participation de tous les acteurs du territoire.

Objectif 5 : *Bonne concertation intersectorielle en santé*

ENJEU 6 : Lacunes quant au respect des aspects identitaires et distinctifs du milieu et à l'intégration des dimensions sociale, économique et environnementale dans les projets d'aménagement du territoire

Il existe des disparités importantes dans la répartition de la population et des activités sur le territoire. Ces disparités continuent de s'accroître, engendrant des impacts négatifs sur l'aménagement du territoire. D'une part, quelques municipalités n'ont pas la masse critique pour conserver leurs services de proximité et vivent une certaine dévitalisation. La question de garder une occupation dynamique du territoire en préservant l'environnement, l'offre culturelle et le patrimoine bâti se pose dans ces milieux. D'autre part, on fait face à une croissance démographique importante dont une large partie est concentrée dans l'est du territoire. Dans quelques-unes de ces municipalités, le taux de navettage est de plus de 50 %, ce qui nuit à l'achat local et favorise les fuites commerciales au profit des grandes villes. La fonction « dortoir » devient donc prédominante et la qualité de vie se trouve menacée par cette réduction de la mixité des fonctions.

Le phénomène de périurbanisation contribue également à l'excès de consommation de ressources. La croissance démographique de 25 % prévue entre 2011 et 2036 risque d'entraîner des problèmes si la MRC n'intègre pas des principes d'aménagement intelligent et durable. Les conflits d'usage, la plupart ayant la protection des ressources naturelles comme enjeu, se feront de plus en plus fréquents. Des craintes sont exprimées quant au modèle de développement dans la MRC. Celui-ci semble parfois calquer un modèle urbain qui n'est pas approprié à Portneuf et qui fait fi de son patrimoine, de son cachet unique, de ses paysages naturels et de son identité. Ce type de développement est souvent mal intégré à ce qui existe déjà. De plus, on craint que les usages soient mal répartis entre les divers zonages et fonctions, car la tendance paraît être au développement domiciliaire accéléré sans égard à la mixité sociale, à la diversité des fonctions et à la densification des centres. Cela entraîne des conséquences sociales et environnementales qui minent la qualité de vie.

Objectif 6 : *Respect des aspects identitaires et distinctifs du milieu et intégration des dimensions sociale, économique et environnementale dans les projets d'aménagement du territoire*

ENJEU 7 : Faiblesse de l'offre de transport collectif

Les Portneuvois se déplacent beaucoup pour subvenir à leurs besoins quotidiens (travail, école, loisirs, services, etc.). Les données de navettage pour 2006 montrent que, dans certaines municipalités, près de 60 % de la population active travaille à l'extérieur de la MRC et qu'une large majorité utilise sa voiture personnelle. Le covoiturage n'est pas courant. Et la circulation s'intensifie au fur et à mesure que le nombre d'habitants croît. Malgré les besoins qui augmentent, l'offre de transport collectif sur le territoire et entre les MRC demeure faible. En dépit de la mise en place de navettes quotidiennes vers Québec, il y a encore des lacunes quant aux horaires et aux trajets proposés. C'est sans oublier que, en janvier 2015, la compagnie Orléans Express a aboli son service entre Québec et Trois-Rivières. Tout cela fait en sorte que peu de gens se fient à l'option du transport collectif et que la grande majorité d'entre eux choisissent de prendre leur voiture, phénomène propice à des fuites commerciales importantes.

Dans un contexte où les 65 ans et plus constitueront 30 % de la population en 2036 et où les services spécialisés en santé font défaut, il sera essentiel de développer des systèmes d'aide au déplacement vers des cliniques et des hôpitaux. Les étudiants ont également des besoins non comblés en matière de transport, ce qui, dans certains cas, rend plus difficile leur diplomation et peut parfois les contraindre à déménager pour pouvoir poursuivre leurs études.

Objectif 7 : *Offre de transport collectif adaptée aux besoins*

ENJEU 8 : Manque de leadership et de cohésion régionale

S'il existe des réseaux influents sur les plans local et sectoriel, on note cependant un manque de leadership et de cohésion régionale. Il n'y a pas assez de synergie entre les acteurs pour qu'ils puissent travailler ensemble à l'échelle régionale, et ce, dans tous les secteurs tels que la promotion industrielle et le développement résidentiel, commercial, agricole, forestier ou récréatif. La présence de silos sectoriels et le fait que les réseaux et organisations soient structurés localement font en sorte que les acteurs et les leaders ne sont pas habitués à travailler ensemble dans une vision commune à l'échelle de la MRC.

De plus, les disparités territoriales relatives aux conditions socio-économiques et démographiques diminuent la capacité de se réunir pour élaborer des politiques régionales concertées et organisées.

Les municipalités, d'une part, manquent de vision régionale. En effet, l'appartenance s'enracine dans la localité et les décisions sont prises en fonction de la municipalité et non de la région. Cela a pour conséquence que les interventions à l'échelle régionale sont peu nombreuses et que les occasions de travailler ensemble dans le but de créer un plus grand impact sont rares.

Le leadership régional, d'autre part, ne semble pas optimiser la contribution des acteurs qui permettrait de maximiser les retombées. L'application de mesures mur-à-mur génère de la résistance et ne favorise pas la concertation. Certains peuvent percevoir la région comme un obstacle ou un palier purement régulateur qui impose des lois et des contraintes plutôt que comme un espace de participation et de développement. Il

manque ainsi d'espaces décisionnels, où les municipalités peuvent afficher et partager leur couleur dans un esprit de collaboration et de complémentarité. Cela limite la capacité d'intervention du territoire.

Objectif 8 : Cohésion régionale et leadership forts

ENJEU 9 : Fragilité du sentiment d'appartenance

Le développement des communautés repose sur les valeurs de sa population. Les citoyens de la MRC ont exprimé le souhait que ce dernier soit inclusif. Or, le développement est facilité lorsque tous les groupes de la population se sentent parties prenantes, fiers et attachés à leur territoire. Cela ne semble pas être le cas partout dans Portneuf.

Le sentiment d'appartenance, bien qu'il soit fort dans certaines municipalités, demeure fragile à l'échelle régionale. Il serait moins présent dans l'est, influençant négativement la cohésion sociale. Quand il est essentiellement local, ce sentiment peut entraîner une forme d'isolement : les municipalités se voient alors plutôt comme compétitrices que collaboratrices. On peut observer pareilles situations sur le territoire.

Les efforts pour augmenter la notoriété de Portneuf ne semblent pas avoir été fructueux à l'intérieur du territoire, ce qui fait en sorte que la fierté collective est déficiente. La capacité de tous à « embarquer » dans le bateau et à « ramer dans le même sens » pour le développement est donc restreinte. Une conséquence plus concrète de ce manque d'appartenance et d'enracinement pourrait être une tendance grandissante à considérer la MRC comme un dortoir et Québec comme le lieu où s'exercent les activités [développement, engagement, achats, etc.].

Objectif 9 : Sentiment d'appartenance fort

4.4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

Le diagnostic permet de développer une compréhension commune de la situation de la région. Une fois que les enjeux sont identifiés, puis traduits en objectifs, ils sont mis en lien avec des éléments de la vision et finalement regroupés par axes de développement. Les axes sont des directions générales, des lignes de force, des domaines d'intervention jugés prioritaires par les partenaires. Ils donnent des orientations aux différents acteurs pour canaliser leurs efforts de développement et cheminer vers la vision qu'ils ont définie. À noter que ces axes ont été établis par Niska et approuvés par le comité de coordination

TABLEAU 3 : AXES DE DÉVELOPPEMENT

AXES DE DÉVELOPPEMENT	OBJECTIFS	ÉLÉMENTS DE VISION
1. Renforcer le capital humain pour stimuler les développements économique et social	<p>Objectif 1 : Adéquation entre les qualifications et les emplois</p> <p>Objectif 2 : Taux de diplomation élevé</p> <p>Objectif 3 : Dynamisme et culture d'innovation en entreprises</p> <p>Objectif 4 : Accès aux services de proximité et à domicile, en particulier pour les personnes âgées</p> <p>Objectif 5 : Bonne concertation intersectorielle en santé</p>	<p>Les savoirs de ses gens</p> <p>La croissance de l'économie</p> <p>Le développement durable</p>
2. Assurer un usage et une mobilité optimaux en adhérant à des principes d'aménagement durable	<p>Objectif 6 : Respect des aspects identitaires et distinctifs du milieu et intégration des dimensions sociale, économique et environnementale dans les projets d'aménagement du territoire</p> <p>Objectif 7 : Offre de transport collectif adaptée aux besoins</p>	<p>La créativité</p> <p>L'environnement</p> <p>La qualité de vie</p> <p>Le patrimoine</p> <p>La diversité</p> <p>Le développement durable</p>
3. Développer un sentiment d'appartenance et un leadership régional forts	<p>Objectif 8 : Cohésion régionale et leadership forts</p> <p>Objectif 9 : Sentiment d'appartenance fort</p>	<p>L'accueil</p> <p>La solidarité</p> <p>Le dynamisme</p> <p>La fierté</p> <p>Le leadership</p>

5

LE PLAN STRATÉGIQUE

À partir des directions générales esquissées par les axes de développement, la collectivité peut travailler à des domaines d'intervention plus spécifiques. Ce sont les stratégies : des champs d'action privilégiés dans le cadre de chaque axe et visant la réalisation des objectifs. Ce sont des orientations qui favorisent la cohérence des activités de développement dans une région.

Plus que tout, les stratégies permettront à chaque organisation du territoire de réfléchir à sa façon de participer au développement de la MRC. Elles influenceront les planifications stratégiques des organisations et les différents plans de développement sectoriels du territoire. Onze stratégies ont été identifiées et priorisées lors de l'activité de planification stratégique. Elles sont expliquées dans le tableau suivant et se matérialiseront en actions concertées à la section 6.

AXE 1 : RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN POUR STIMULER LES DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

1.1 Favoriser la venue de nouveaux secteurs économiques

Les partenaires de la région de Portneuf considèrent qu'il est important de favoriser une diversification de l'économie régionale. Cela permettrait de la rendre moins vulnérable aux changements économiques et d'exploiter de façon plus complète les richesses de Portneuf. Cela permettrait aussi de créer des emplois avec de bonnes conditions de travail

1.2 Encourager et développer la fibre entrepreneuriale

Les entreprises de la région pourraient faire preuve d'un dynamisme entrepreneurial plus soutenu. Il est important pour les partenaires qu'on puisse stimuler l'innovation dans les entreprises et compter sur un plus grand nombre d'entrepreneurs et d'employés dynamiques et innovants. Cette fibre entrepreneuriale est une condition nécessaire pour le développement économique de la région.

1.3 Mettre en œuvre les recommandations priorisées par la MRC découlant de l'Étude sur la situation du logement dans la MRC de Portneuf

L'accès à un logement de qualité, abordable et bien situé, est essentiel à la qualité de vie. Les partenaires désirent participer à la mise en œuvre des recommandations priorisées par la MRC découlant de l'Étude sur la situation du logement dans la MRC de Portneuf afin de développer des logements adaptés aux besoins de la population de la MRC.

1.4 Assurer le maintien et le développement de l'action communautaire

Le milieu communautaire est un acteur de premier plan pour la santé et la qualité de vie dans la MRC. Il connaît actuellement des défis importants. Il est essentiel de l'appuyer afin qu'il continue et augmente son action. Il est important aussi de soutenir l'action des citoyennes et des citoyens engagés dans la MRC, en particulier dans un contexte où le recrutement de nouveaux bénévoles s'avère difficile.

1.5 Favoriser un enseignement de qualité modulé, adapté et menant à la diplomation, et cela dès la petite enfance

La réussite scolaire et l'obtention d'un diplôme qualifiant sont des tremplins pour le succès des individus et se veulent un excellent moyen d'échapper à la pauvreté. Il est important pour les partenaires de débiter très tôt l'accompagnement des élèves et de poursuivre cet accompagnement jusqu'au niveau des études supérieures.

1.6 Impliquer les entreprises dans la formation

Les partenaires de la MRC désirent améliorer l'adéquation entre les qualifications et les emplois dans la région. Le développement d'une offre de formation adaptée sur le territoire passe par une collaboration entre les entreprises et le milieu scolaire. Il est important aussi que les entreprises s'engagent dans la formation de leurs employés. L'accroissement de l'accueil de stagiaires dans les entreprises est également une voie à privilégier, que ce soit au niveau de la formation professionnelle ou des études supérieures.

AXE 2 : ASSURER UN USAGE ET UNE MOBILITÉ OPTIMALES EN ADHÉRANT À DES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DURABLE

2.1 Assurer la concertation et la complémentarité entre les municipalités en matière d'urbanisme et de développement

Les règles actuelles d'aménagement du territoire ne favorisent pas toujours le respect des aspects identitaires et distinctifs du milieu. Un aménagement durable, intégrant les questions sociales, économiques et environnementales, passe par une meilleure concertation entre les municipalités et par leur adhésion à un concept global de planification qui favorise la collaboration plutôt que la compétition.

2.2 Élaborer un plan de développement du transport intra et extrarégional innovateur et ouvert à d'autres modes de transport

La capacité de se déplacer est essentielle à la qualité de vie de la population, en particulier à celle des groupes plus vulnérables. Elle permet l'accès à l'emploi, aux services et aux études. Le transport collectif est un enjeu complexe sur un territoire aussi grand et peu densément peuplé. Un plan de développement du transport explorera des façons innovatrices de répondre aux besoins, entre autres par un sondage, la validation de l'idée de train de banlieue et de l'utilisation optimale du transport scolaire.

AXE 3 : DÉVELOPPER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE ET UN LEADERSHIP RÉGIONAL FORTS

3.1 Promouvoir les richesses de Portneuf au sein du territoire

La MRC de Portneuf possède des richesses avec un potentiel culturel et récréotouristique qui pourraient être davantage mises en valeur. Une promotion de ces éléments et plus largement de la MRC de Portneuf au sein même de son territoire permettrait de développer le sentiment de fierté de sa population et de favoriser son rayonnement à l'extérieur.

3.2 Développer des projets régionaux concertés ayant des avantages au niveau local

Les partenaires de la MRC désirent développer des projets structurants qui auraient des impacts pour le territoire de la MRC et pour les municipalités. Ces projets permettraient de renforcer le leadership régional et la cohésion entre les municipalités.

3.3 Favoriser la complémentarité entre les municipalités en tenant compte des spécificités de chacune

Il est important pour le développement de la MRC qu'il y ait une bonne collaboration entre les municipalités sur la base des forces de chacune. Ce développement devrait viser aussi à renforcer les forces de chaque municipalité.

6

LE PLAN D'ACTION



À partir des axes de développement, résultant de l'exercice de diagnostic, et des stratégies élaborées lors de l'activité de planification stratégique, les partenaires de la démarche ont pu identifier une série d'actions concertées qu'ils souhaitent voir se réaliser. Vingt-quatre actions ont été nommées lors de l'activité d'identification d'actions concertées. De ce nombre, un processus de priorisation a fait ressortir huit actions concertées qui ont été travaillées collectivement pour en arriver au plan d'action de Portneuf 2030. Les actions sont pensées en termes de résultats afin d'être suivies et évaluées.

Le plan d'action, c'est l'aboutissement de la planification concertée, la feuille de route qui permettra à la région de cheminer vers la réalisation de sa vision. Tous les partenaires de la démarche espèrent que ces actions concertées seront réalisées et permettront à Portneuf de se développer de façon cohérente et dynamique.

Bien que 16 des 24 actions n'aient pas été retenues pour figurer dans le plan final, il appartient aux Portneuvois de prendre le leadership de ces actions (présentées à l'annexe 2) et de les développer en lien avec la planification concertée. Ainsi, la planification demeure évolutive et pourra se bonifier d'elle-même à mesure que le territoire prendra appui sur les lignes directrices établies par la concertation des partenaires.

NOM DE L'ACTION	STRATÉGIE	DESCRIPTION	CLIENTÈLE ET TERRITOIRE CIBLÉS	RÉSULTATS ATTENDUS	PORTEURS ET PARTENAIRES POTENTIELS	ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL
1.1.1. Développer une concertation des parcs industriels (supramunicipale)	1.1. Favoriser la venue de nouveaux secteurs économiques	Stratégie régionale de développement et de promotion des parcs industriels de la MRC de Portneuf	Toutes les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de concertation des parcs industriels • Avoir une meilleure connaissance des entreprises et développer des maillages • Développer des opportunités d'affaires • Encourager une gouvernance cohérente, efficace et dynamique • Attirer des entreprises 	Porteur : MRC de Portneuf Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalités • SADC de Portneuf • Entreprises installées dans les parcs industriels • Chambres de commerce • Corporations de développement 	Début : automne 2015 Fin : printemps 2016 (stratégie régionale élaborée) Processus en continu par la suite
1.1.2. Développer le concept d'économie circulaire pour chacun des grands secteurs économiques de Portneuf	1.1. Favoriser la venue de nouveaux secteurs économiques	Initier une réflexion, recherche d'informations, « benchmarking » avec d'autres projets pilotes, concertation des différentes filières et priorisation de la filière forestière pour débiter	Tout le territoire et tous les secteurs économiques (forêt, agriculture, ressources naturelles, industriel, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Produire davantage de biens et services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières • Concerner les industries entre elles • Développer de nouveaux produits à valeur ajoutée • Attirer et créer de nouvelles entreprises et des emplois 	Porteur : MRC de Portneuf Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> • SADC de Portneuf • Municipalités • Tables de concertation (environnement et agroalimentaire) • Écocentres • Entreprises 	Début : hiver 2016 Processus en continu par la suite

NOM DE L'ACTION	STRATÉGIE	DESCRIPTION	CLIENTÈLE ET TERRITOIRE CIBLÉS	RÉSULTATS ATTENDUS	PORTEURS ET PARTENAIRES POTENTIELS	ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL
1.2.1. Développer le goût d'entreprendre chez les jeunes par différents projets	1.2. Encourager et développer la fibre entrepreneuriale	Camp entrepreneurial (primaire et secondaire) Entrepreneuriat-étude (professionnel)	Élèves du primaire, du secondaire et de la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de Coopératives jeunesse de services Mettre en place des camps jeunesse en entrepreneuriat Mettre en place une banque d'entreprises ambassadrices 	Porteur : CJE de Portneuf Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> Commission scolaire de Portneuf SADC de Portneuf MRC de Portneuf CLE de Portneuf Porteur : Commission scolaire de Portneuf Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> MRC de Portneuf SADC de Portneuf CLE de Portneuf Corporations de développement 	Début : hiver 2016 Fin : printemps 2016 (mise en place) Début : hiver 2016 Processus en continu
1.2.2. Offrir un service de formation entrepreneuriale pour les entreprises déjà établies	1.2. Encourager et développer la fibre entrepreneuriale	<ul style="list-style-type: none"> Identification des ressources actuelles dans la MRC de Portneuf en formation entrepreneuriale Exploration des meilleures pratiques existantes en formation entrepreneuriale dans le but de s'en inspirer (« benchmarking ») 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises existantes Projets d'entreprises et de relève 	<ul style="list-style-type: none"> Maximiser l'offre de formations aux entrepreneurs du territoire 	Porteur : Commission scolaire de Portneuf Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> CLE de Portneuf SADC de Portneuf MRC de Portneuf Chambres de commerce Corporations de développement 	Début : hiver 2016 Processus en continu

NOM DE L'ACTION	STRATÉGIE	DESCRIPTION	CLIENTÈLE ET TERRITOIRE CIBLÉS	RÉSULTATS ATTENDUS	PORTEURS ET PARTENAIRES POTENTIELS	ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL
1.4.1. Mettre en place un centre de promotion et de soutien à l'implication citoyenne au plan régional	1.4. Assurer le maintien et le développement de l'action communautaire	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et valorisation du bénévolat et de la participation citoyenne Offre régionale et concertée en termes de services de soutien à l'action bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> Organisations du territoire de la MRC de Portneuf qui ont recours à des bénévoles pour réaliser leur mission Bénévoles actifs et en devenir 	<ul style="list-style-type: none"> Contre la pénurie de bénévoles en favorisant une relève Outils les organisations qui travaillent avec des bénévoles Accentuer la participation citoyenne de tous les groupes (jeunes, adultes, aînés) 	Porteur : JeunEssor Portneuf Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> Table de concertation des aînés de Portneuf Centre d'action bénévole de Québec 	Début : hiver 2016 En progression par la suite
1.5.2. Conserver et bonifier l'offre en éducation et formation	1.5. Favoriser un enseignement de qualité modulé, adapté et menant à la diplomation, et cela dès la petite enfance 1.6. Engager les entreprises dans la formation	<ul style="list-style-type: none"> Repérage des enfants ne possédant pas les acquis nécessaires (préscolaire et primaire) Soutien (formation et intervention) aux habiletés parentales Implication des aînés (accompagnement) Favoriser la collaboration avec les entreprises 	Enfants, élèves, étudiants de tous âges du territoire de la MRC de Portneuf	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la persévérance et la réussite scolaire Obtenir une meilleure adéquation entre les emplois disponibles et la formation 	Porteur : Commission scolaire de Portneuf Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> CSSS de Portneuf CJE de Portneuf Table FEDMO CLE de Portneuf Comité sectoriel 	Début : hiver 2016 Plan triennal renouvelable

NOM DE L'ACTION	STRATÉGIE	DESCRIPTION	CLIENTÈLE ET TERRITOIRE CIBLÉS	RÉSULTATS ATTENDUS	PORTEURS ET PARTENAIRES POTENTIELS	ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL
2.2. Élaborer un plan de développement du transport collectif intra et extrarégional innovateur	2.2. Élaborer un plan de développement du transport collectif intra et extrarégional innovateur et ouvert à d'autres modes de transport	Développer un plan de transport collectif qui soit efficace, rentable et adapté à la MRC	Ensemble du territoire et de la population de la MRC et autres usagers potentiels ayant à se déplacer depuis ou vers la MRC et à l'intérieur de celle-ci	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter les déplacements collectifs Favoriser l'accès aux services, aux emplois et aux études Avoir en main une stratégie de développement efficiente Diminuer les fuites commerciales 	Porteur : MRC de Portneuf Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> CTRP MTQ SADC de Portneuf Chambres de commerce 	Début : hiver 2016 Fin : été 2017
3.2.1. Placer le schéma d'aménagement au cœur du développement territorial	3.1. Promouvoir les richesses de Portneuf au sein du territoire 3.2. Développer des projets régionaux concertés ayant des avantages sur le plan local 3.3. Favoriser la complémentarité entre les municipalités en tenant compte des spécificités de chacune 2.1. Assurer la concertation et la complémentarité entre les municipalités en matière d'urbanisme et de développement	Inscrire les interventions territoriales en aménagement et en développement dans un cadre plus large qui les rend cohérentes entre elles et intégrées à une vision d'ensemble (ex : corridor fluvial, paysages, événementiel, industriel, axe plein air, agroalimentaire)	<ul style="list-style-type: none"> Territoire de la MRC Population de la MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Développer le réflexe de se référer au SA dans les processus d'analyse, de prise de décision et de développement Améliorer la culture de concertation territoriale Optimiser les ressources et les efforts pour réaliser le développement du territoire 	Porteur : MRC de Portneuf Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> Tables de concertation (culture, environnement et agroalimentaire) Comité touristique Municipalités 	Processus en continu (selon les projets définis)

7

LE PLAN DE SUIVI

Après plus d'un an de consultation, d'analyse et de mobilisation, le plan concerté de développement du territoire est prêt à être mis en œuvre. C'est pourquoi cette démarche comprend un plan pour son suivi et son évaluation. Le processus proposé permettra de garantir le suivi des échéanciers et des résultats des actions concertées et, bien sûr, de faire les ajustements nécessaires en cours de réalisation. À la fin de la période couverte par cette planification concertée, le processus de suivi fournira un canevas et des données fiables pour son évaluation finale. Le processus de suivi est composé de quatre parties :

- o **Plan de communication**
- o **Échéancier de suivi**
- o **Fiches d'actions concertées**
- o **Responsables du suivi**

Le succès d'une planification territoriale tient d'abord dans son appropriation par les partenaires et les citoyens. Un bon plan de communication permettra la diffusion, sur tout le territoire, de la vision, des stratégies de développement, des actions concertées et des résultats qui toucheront la vie de tous les Portneuvois. L'évolution de la mise en œuvre peut aussi faire l'objet d'une diffusion.

L'échéancier de suivi permet d'assurer la continuité de la démarche et maintient les partenaires en contact permanent. Avec un calendrier clair établi d'avance, les partenaires des actions concertées auront une feuille de route précise à suivre avec des réunions régulières et des bilans périodiques. L'assiduité est la qualité maîtresse d'un plan d'action bien mené.

La clef de voûte du processus de suivi sera constituée des fiches d'actions concertées. Déjà bien étoffées dans la partie 6 de ce document, les fiches d'actions concertées devront être enrichies d'indicateurs de résultats et d'un calendrier de réalisation à établir par les partenaires dès le début de leur mise en œuvre. Ces indicateurs seront les témoins de l'avancement de l'action concertée, des correctifs à apporter en cours de réalisation et la meilleure source pour établir un bilan final.

Tout ce processus sera chapeauté par la MRC qui identifiera les responsables de la mise en œuvre du plan concerté. Ces responsables accompagneront les porteurs des actions, organiseront les réunions périodiques, rédigeront les bilans et en feront rapport à la MRC par l'entremise d'un comité dont elle choisira la composition. Les responsables, ciment entre la MRC, les porteurs et les partenaires, seront garants du succès de la démarche.

8

EN CONCLUSION

Ainsi aboutit l'exercice de planification concertée. La MRC, en menant à bien cette démarche depuis plus d'un an, est arrivée à une compréhension commune de son territoire, de son évolution, de ce qu'elle est et de ce qu'elle peut devenir. Elle s'est donné un idéal à atteindre. Elle comprend maintenant ce qui lui fait défaut et comment elle peut y remédier. Elle s'est même entendue sur la marche à suivre et sur les moyens qu'elle se donnera pour y parvenir.

De nombreux partenaires, des citoyens de tous horizons, des professionnels autant que des bénévoles sont à remercier pour la bonne marche de cette planification concertée. Il s'agit d'une très large mobilisation territoriale qui aura permis à tout Portneuf de poser sa brique à l'édifice de son propre avenir. C'est avec beaucoup de fierté que, des quatre coins de la MRC, les citoyens peuvent regarder vers l'avenir avec confiance.

Maintenant terminé, l'exercice de planification territoriale concertée n'est pas une fin en soi, mais l'amorce de ce que l'on espère une période d'effervescence pour Portneuf. En effet, toute la population est appelée à mettre l'épaule à la roue du développement. C'est le début d'un parcours qui nous mènera vers notre idéal pour Portneuf 2030.

Bien que la vision ait un horizon de 15 ans, la présente planification concertée a une durée de vie de 5 ans. C'est à la fin de ce cycle que l'évaluation du plan d'action permettra de prendre la pleine mesure du cheminement de Portneuf vers la réalisation de sa vision.

Si c'est la MRC qui a pris le leadership de lancer cette planification et de la mettre en œuvre, c'est tout le territoire, tous les citoyens, toutes les organisations de la région qui sont appelés à collaborer pour réaliser la Vision Portneuf 2030. Plus qu'un document administratif, la planification concertée est la pierre angulaire du développement de Portneuf dans les prochaines années.

Des enjeux aux axes de développement, des stratégies aux actions concertées, les orientations décrites dans ce document sont un terreau fertile pour faire fructifier les potentiels portneuvois. C'est grâce à l'implication de chacun que se réalisera la Vision Portneuf 2030 :

« Portneuf est une communauté accueillante, solidaire, créative, dynamique et fière de l'être ! Ayant à cœur son environnement et sa qualité de vie, Portneuf mise sur son patrimoine, sa diversité, les savoirs et le leadership de ses gens pour assurer la croissance de son économie et le développement durable de son territoire. »



ANNEXE 1

L'ÉQUIPE

Le comité de coordination avait pour mission d'assurer la cohérence et la logistique de la démarche, il était composé de :

- Josée Frenette, directrice générale, MRC de Portneuf;
- Jean Lessard, directeur du SATU, MRC de Portneuf;
- Linda Pelletier, directrice générale, CLD de Portneuf;
- Stéphanie Poiré, agente de développement rural et directrice générale adjointe, CLD de Portneuf;
- Mathieu Villeneuve, agent de développement rural, CLD de Portneuf;
- Stéphane Isabelle, directeur, CLE de Portneuf;
- Alain Blanchette, directeur général, CJE de Portneuf.

Le comité stratégique avait pour responsabilité de valider les aspects stratégiques de la démarche, il était composé de :

- Denis Langlois, préfet, MRC de Portneuf;
- Josée Frenette, directrice générale, MRC de Portneuf;
- Sylvain Germain, président, CLD de Portneuf;
- Linda Pelletier, directrice générale, CLD de Portneuf;
- Stéphanie Poiré, agente de développement rural et directrice générale adjointe, CLD de Portneuf.

Ces comités ont été accompagnés par la firme **Niska** :

Niska est une coopérative de solidarité fondée en 2005 qui regroupe des membres et collaborateurs dynamiques, novateurs et expérimentés. Elle accompagne les collectivités et les organisations dans leur développement. Elle se spécialise dans le soutien aux démarches collectives et dans la gestion du développement. Niska est une entreprise sociale qui met au centre de ses interventions et recherches l'être humain, l'acteur du développement et de la transformation. Elle encourage la participation de plusieurs partenaires afin d'obtenir une adhésion et un engagement qui mèneront à des résultats structurants.



ANNEXE 2

RÉSULTATS DE LA PRIORISATION DES ACTIONS

Sont listées à la page suivante les actions identifiées et priorisées lors de l'activité d'identification d'actions concertées du 10 juin 2015. Certaines actions ont été amalgamées car similaires ou complémentaires (voir parenthèses). Les actions en caractères **gras** ont été priorisées et développées dans le plan d'action. Les autres pourront être reprises par des partenaires lors de la mise en œuvre.

VOTES	AXE 1 : RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN POUR STIMULER LES DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
16	1.1.1. Développer une concertation des parcs industriels (supramunicipal) (incluant 3.2.2. Élaborer une stratégie de développement industriel et 2.1.1. Stratégie régionale concertée de développement industriel)
8	1.1.2. Développer une 2^e, une 3^e et une 4^e transformations des entreprises actuelles Note : le libellé a été modifié dans le plan d'action.
8	1.2.2. Offrir un service de formation entrepreneuriale pour les entreprises déjà établies (par ex. la Beauce)
8	1.5.2. Conserver et bonifier l'offre en éducation et en formation en favorisant la collaboration entre les écoles et les entreprises
6	1.2.1. Développer le goût d'entreprendre chez les jeunes par différents projets (coopérative jeunesse de services, entrepreneuriat scolaire et promotion des petits entrepreneurs)
6	1.4.1. Mettre en place un centre de promotion et de soutien à l'implication citoyenne sur le plan régional
5	1.1.3. Embaucher un agent de promotion industrielle (aller chercher des opportunités)
5	1.2.3. Promouvoir le mentorat et le coaching
5	1.3. Mettre en œuvre les recommandations priorisées par la MRC découlant de l'Étude sur la situation du logement dans la MRC de Portneuf
5	1.5.1. Poursuivre et assurer la concertation des partenaires afin de favoriser le développement global et la réussite scolaire à la petite enfance, au primaire et au secondaire pour intervenir en amont et en prévention
3	1.6.1. Instaurer un plan concerté sur l'adéquation qualification/emploi afin de mettre en branle l'offre de formation adaptée aux besoins des entreprises
3	1.4.2. Mettre en place une banque alimentaire régionale
2	1.1.4. Assurer le suivi et le maintien des industries actuelles
2	1.4.3. Maintenir la pérennité des entreprises d'économie sociale
1	1.4.4. Soutenir les organismes communautaires régionaux existants
VOTES	AXE 2 : ASSURER UN USAGE ET UNE MOBILITÉ OPTIMAUX EN ADHÉRANT À DES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DURABLE
7	2.2. Élaborer un plan de transport intra et extrarégional innovateur et ouvert à d'autres modes de transport
5	2.1.3. Charte régionale de développement durable
4	2.1.2. Concertation sous-régionale d'urbanisme et de développement autour des pôles régionaux
VOTES	AXE 3 : DÉVELOPPER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE ET UN LEADERSHIP RÉGIONAL FORTS
13	3.2.1. Connaître et reconnaître les richesses et les potentiels de chaque municipalité afin de concevoir et de mettre en œuvre des projets qui rallient les citoyens et les municipalités de façon à être portés collectivement (incluant 3.3.1. Réaliser un diagnostic sur les différences de chacune des municipalités de Portneuf) Note : le libellé a été modifié dans le plan d'action.
5	3.1.1. Répertorier les richesses de la région
4	3.2.3. Maintenir une structure de développement qui implique la participation de la société civile
3	3.1.2. Affecter une ressource aux communications pour promouvoir les richesses identifiées
2	3.1.3. Développer un volet avec le milieu scolaire afin de reprendre les visites d'entreprises ou de différentes richesses de la région (collaboration avec la Commission scolaire)
1	3.1.4. Reconnaître et mettre en valeur les connaissances et les compétences de nos aînés qui peuvent agir comme véritables porteurs de traditions

AXE 1 : RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN POUR STIMULER LES DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

1.1	Favoriser la venue de nouveaux secteurs économiques
1.2	Encourager et développer la fibre entrepreneuriale
1.3	Mettre en œuvre les recommandations de la MRC découlant de l'Étude sur la situation du logement dans la MRC de Portneuf
1.4	Assurer le maintien et le développement de l'action communautaire
1.5	Favoriser dès la petite enfance un enseignement de qualité modulé et adapté qui mène à la diplomation
1.6	Impliquer les entreprises dans la formation

AXE 2 : ASSURER UN USAGE ET UNE MOBILITÉ OPTIMAUX EN ADHÉRANT À DES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DURABLE

2.1	Assurer la concertation et la complémentarité entre les municipalités en matière d'urbanisme et de développement
2.2	Élaborer un plan de développement du transport collectif intra et extrarégional innovateur

AXE 3 : DÉVELOPPER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE ET UN LEADERSHIP RÉGIONAL FORTS

3.1	Promouvoir les richesses de Portneuf au sein du territoire
3.2	Développer des projets régionaux concertés ayant des avantages sur le plan local
3.3	Favoriser la complémentarité entre les municipalités en tenant compte des spécificités de chacun

VISION

« Portneuf est une communauté accueillante, solidaire, créative, dynamique et fière de l'être ! Ayant à cœur son environnement et sa qualité de vie, Portneuf mise sur son patrimoine, sa diversité, les savoirs et le leadership de ses gens pour assurer la croissance de son économie et le développement durable de son territoire. »

PORTNEUF
2030
NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR

PLAN D'ACTION

1.1.1.	Développer une concertation des parcs industriels (supramunicipale)
1.1.2.	Développer le concept d'économie circulaire pour chacun des grands secteurs économiques de Portneuf
1.2.1.	Développer le goût d'entreprendre chez les jeunes par différents projets
1.2.2.	Offrir un service de formation entrepreneuriale pour les entreprises déjà établies
1.4.1.	Mettre en place un centre de promotion et de soutien à l'implication citoyenne sur le plan régional
1.5.2.	Conserver et bonifier l'offre en éducation et formation
2.2.	Élaborer un plan de développement du transport collectif intra et extrarégional innovateur
3.2.1.	Placer le schéma d'aménagement au cœur du développement territorial



MRC de PORTNEUF

Municipalité régionale de comté de Portneuf
185, Route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0

Téléphone : 418 285-3744

Télécopieur : 418 285-1703

Adresse électronique :
portneuf@mrc-portneuf.qc.ca

www.portneuf.com

